

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 21 Juin 2016

Délibération n°36 -2016 relative au Plan de rétablissement de l'équilibre financier (exercice 2016, 2017, 2018)

**VU l'article L712-3-IV-2° du Code de l'éducation,
VU l'article R719-102 du code de l'éducation,
VU l'article R719-104 du code de l'éducation,**

Considérant que le quorum physique est constaté,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve le plan de rétablissement de l'équilibre financier, relatif aux exercices 2016, 2017, et 2018.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	24
Membres en exercice	36	Membres représentés	9
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	9		

Décompte des suffrages

Votants	33	Pour	23	Contre	0	Abstentions	10
---------	----	------	----	--------	---	-------------	----

Délibération adoptée


Visa du Président
Guillaume CHELLE

Document en annexe au présent extrait : Plan de rétablissement de l'équilibre financier

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 24-06-2016

-Document mis en ligne le : 24-06-2016